

# Rapport des jurys des concours externe et spécial de recrutement d'élèves instituteurs de Nouvelle-Calédonie

Session 2015

## Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>p. 2</b>
<b>Textes officiels</b>	<b>p. 3</b>
<b>Concours externe de recrutement d'élèves instituteurs</b>	<b>p. 8</b>
• Bilan de la session	<b>p. 9</b>
• Bilans et recommandations	<b>p. 9</b>
○ Epreuves écrites d'admissibilité	<b>p. 9</b>
○ Epreuves d'admission	<b>p. 13</b>
<b>Concours spécial de recrutement d'élèves instituteurs</b>	<b>p. 17</b>
• Bilan de la session	<b>p. 18</b>
○ Epreuves écrites d'admissibilité	<b>p. 19</b>
○ Epreuve d'admission	<b>p. 21</b>
<b>Conclusion</b>	<b>p. 23</b>

## Avant-propos

Les recommandations des différentes commissions regroupées dans ce rapport constituent, pour les futurs candidats aux concours externe et spécial de recrutement d'élèves instituteurs de la session 2016, un recueil d'informations, de conseils et de recommandations destinés à préparer efficacement les épreuves.

Comme les sessions précédentes, celle de 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les personnels enseignants et d'encadrement sollicités pour l'organisation du concours, ont fait preuve de capacités d'adaptation et de réactivité. La DRHFPT-NC a, une fois de plus, montré des compétences techniques et une capacité à gérer des contraintes calendaires.

Je leur adresse ici tous mes remerciements. Chacun d'entre eux - service de la DDHFPT, membres des jurys, coordonnateurs, concepteurs et correcteurs - a fait preuve de rigueur, d'impartialité et de professionnalisme, que ce soit dans l'organisation des épreuves l'élaboration des sujets ou dans la correction des épreuves écrites et orales.

Grâce à une étroite collaboration entre le Vice-Rectorat, la Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de la Nouvelle-Calédonie, la Direction de l'Enseignement de Nouvelle-Calédonie et l'ENEP, les différents concours de recrutement d'enseignants du premier degré, instituteurs ou professeurs des écoles auront permis, une fois de plus, d'opérer une rude mais nécessaire sélection parmi tous les candidats, afin de repérer les candidats les plus à même d'exercer le difficile et exigeant métier d'enseignant, et de répondre aux ambitions fortes de la Nouvelle Calédonie, inscrites dans son projet éducatif.

Aux candidats qui n'ont pas réussi cette année, nous prodiguons tous nos encouragements et les invitons à faire preuve de persévérance. Aux nouveaux candidats, nous conseillons une solide préparation et une motivation sans faille ni artifice.

A tous, nous souhaitons une lecture fructueuse de ce rapport afin qu'ils acquièrent les compétences requises, pour compter parmi les lauréats de la session 2016.

Pour le Vice-Recteur,  
Jean-Yves KARTONO  
Inspecteur Adjoint au Vice-Recteur  
De la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements

## Textes officiels

La réglementation pour l'organisation et le déroulement des différentes épreuves des deux concours sont présentés dans la délibération et les arrêtés ci-dessous publiés au *Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie* :

- **Délibération n° 346 du 30 décembre 2002** portant statut particulier du corps des instituteurs du cadre de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré de Nouvelle-Calédonie.
- **Arrêté n°2013-1573/GNC du 25 juin 2013** fixant les épreuves, programmes et modalités des concours externe et spécial de recrutement des élèves instituteurs du cadre de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré de Nouvelle-Calédonie.

## Concours externe

Les épreuves, les modalités et les programmes du concours externe de recrutement d'élèves instituteurs sont les suivants :

Désignation des épreuves	Durée	Coefficient
<p style="text-align: center;"><b>I – <u>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE</u></b></p> <p><b>1- Etude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général, ou kanak en particulier (textes ou documents iconographiques) :</b></p> <p>Cette épreuve permet d'apprécier chez le candidat la compréhension littérale, la connaissance de la langue et l'aptitude à formuler clairement sa pensée. Les textes et documents fournis devront être analysés et systématiquement exploités en vue d'une synthèse que le candidat effectuera à partir d'un thème qu'il aura à dégager et éventuellement à choisir.</p> <p>Cette épreuve pourra comporter quelques questions de grammaire portant sur tout ou partie des documents et servira en même temps d'épreuve d'orthographe.</p>	3 heures	9
<p><b>2- Epreuve de mathématiques-sciences :</b></p> <p>Cette épreuve comporte 2 parties :</p> <p>a) La première partie consiste en une analyse de documents ayant pour objet d'apprécier les capacités et les attitudes du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pratiquer ou concevoir une démarche scientifique d'investigation ;</li><li>- raisonner logiquement, pratiquer la déduction, démontrer ;</li><li>- organiser et exploiter des données ;</li><li>- exercer son esprit critique.</li></ul> <p>b) La deuxième partie consiste en la réponse à un questionnaire à choix multiple.</p>	1 heure 30	7

Désignation des épreuves	Durée	Coefficient
<b>II – <u>EPREUVES D'ADMISSION</u></b>		
<p><b>1- Epreuve obligatoire :</b></p> <p>Cette épreuve comporte deux parties :</p> <p>a) La première partie consiste en un questionnaire comportemental visant à mettre en évidence les comportements privilégiés des candidats en situation professionnelle.</p> <p>b) La deuxième partie consiste en un commentaire de texte portant notamment sur les thématiques sociétales et éducatives suivi d'un entretien avec le jury s'appuyant sur les résultats du questionnaire comportemental et visant à apprécier les aptitudes et motivations du candidat.</p> <p>Préparation de la deuxième partie : 30 minutes Durée de la deuxième partie : 30 minutes</p>		7
<p><b>2- Epreuve écrite facultative au choix à préciser lors de l'inscription :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anglais</li> <li>- langue kanak : dans une des langues enseignées au baccalauréat.</li> </ul> <p>Seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés. L'épreuve facultative consiste en un commentaire dirigé dans la langue choisie ainsi qu'en la traduction en français d'une partie du texte.</p>	1 heure 30	1

**Modalités :**

a - De notation :

Une note de 0 à 20 est attribuée à chacune des épreuves. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité ou d'admission est éliminatoire.

b - D'admissibilité et d'admission :

A l'issue des épreuves écrites d'admissibilité, les candidats ayant obtenu au minimum 160 points seront autorisés, après délibération du jury, à participer aux épreuves d'admission.

Pour être déclaré admis à l'issue des épreuves d'admissibilité et d'admission, un candidat doit obtenir un nombre total de points au moins égal à 230.

## Concours spécial

Les épreuves, les modalités et les programmes du concours spécial de recrutement d'élèves instituteurs sont les suivants :

Désignation des épreuves	Durée	Coefficient
<b>I – <u>EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE</u></b>		
<p><b>1- Réponse courtes à 3/5 questions de culture générale notamment sur les thématiques sociétales et éducatives.</b></p>	3 heures	6
<p><b>2- Une épreuve consistant en un questionnaire à choix multiple portant sur les mathématiques.</b></p>	1 heure	4
<p><b>3- Etude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général, ou kanak en particulier (textes ou documents iconographiques).</b></p> <p>Cette épreuve permet d'apprécier chez le candidat sa capacité à rendre compte de l'intérêt des documents et à exploiter, le cas échéant, les aspects symboliques et culturels de leur contenu. Les candidats auront le choix de traiter le sujet en français ou dans l'une des langues kanak enseignées au baccalauréat. Ce choix s'effectuera au moment de l'inscription.</p>	3 heures	4
Désignation des épreuves	Durée	Coefficient
<b>II – <u>EPREUVES ECRITES D'ADMISSION</u></b>		
<p><b>1- Entretien avec le jury comprenant deux parties :</b></p> <p>a) La 1<sup>ère</sup> partie consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury à partir d'un dossier de 8 à 10 pages dactylographiées proposé et préparé par le candidat relatant une expérience en milieu professionnel ; Ce dossier devra parvenir à la DRHFPNC, en quatre exemplaires, au moins dix jours avant la date du début des épreuves écrites.</p> <p>b) La deuxième partie consiste en un entretien avec le jury sur son expérience professionnelle</p>	40 minutes dont 10 minutes sur l'expérience professionnelle	4
<p><b>2- Epreuve écrite facultative au choix à préciser lors de l'inscription :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anglais</li> <li>- langue kanak : dans une des langues enseignées au baccalauréat.</li> </ul> <p>Seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.</p> <p>L'épreuve facultative consiste en un commentaire dirigé dans la langue choisie ainsi qu'en la traduction en français d'une partie du texte.</p>	1 heure 30	1

## **Modalités :**

### c - De notation :

Une note de 0 à 20 est attribuée à chacune des épreuves. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves d'admissibilité ou d'admission est éliminatoire.

### b - D'admissibilité et d'admission :

A l'issue des épreuves écrites d'admissibilité, les candidats ayant obtenu au minimum 140 points seront autorisés, après délibération du jury, à participer aux épreuves d'admission.

Pour être déclaré admis à l'issue des épreuves d'admissibilité et d'admission, un candidat doit obtenir un nombre total de points au moins égal à 180.

L'arrêté n° 2003-417/GNC du 13 février 2003 fixant le programme des épreuves des concours de recrutement d'élèves instituteur du cadre de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré de Nouvelle-Calédonie est abrogé.

**Concours externe**  
**de recrutement**  
**d'élèves instituteurs**

**ELEVES INSTITUTEURS EXTERNE  
Bilan de la session 2015**

- **Epreuves écrites d'admissibilité**

Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Nombre de candidats ajournés	Nombre de candidats admissibles
526	404	198	137	69

**Les notes**

Matière	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <= 5	Nbre de notes > 5 et <= 10	Nbre de notes > 10 et <= 15	Nbre de notes > 15	Moyenne générale
Etude de docs	1	15.75	80	210	110	4	08,11
Mathématiques/sciences	1	17.25	163	181	46	8	6.35

- **Epreuve orale d'admission :**

Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Nombre de candidats ajournés	Nombre de candidats admis
69	67	8	9	52

**Les notes**

Matière	Note la + faible	Note la + forte	Notes <= 5	Notes > 5 et <= 10	Notes > 10 et <= 15	Nbre de notes > 15	Moyenne générale
Entretien avec le jury	0	18	6	22	32	7	10.29

**Tous les postes offerts au concours externe (25 en liste principale et 12 en liste complémentaire) ont été pourvus.**

**Les sujets du concours de la session 2015** sont disponibles sur le site de la DRHFPNC : <http://www.drhfpnc.gouv.nc>

## Bilans et recommandations

La présentation des épreuves du concours externe se trouve, pour rappel, à la page 3 de ce rapport. Ces épreuves se déclinent comme suit :

- Les épreuves écrites d'admissibilité :
  - Etude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général, ou kanak en particulier
  - Epreuve de mathématiques-sciences
  
- Les épreuves d'admission :
  - Epreuve obligatoire :
    - Questionnaire comportemental
    - Commentaire de texte et entretien avec le jury
  - Epreuve facultative de langues kanak ou anglais

### I - Les épreuves écrites d'admissibilité

#### A. Etude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général et kanak en particulier

##### Bilan du coordonnateur : Philippe GUAENERE

Les correcteurs :

Tous les correcteurs convoqués étaient présents. Une nouvelle répartition des copies entre les conseillers pédagogiques et les professeurs du second degré pour la double correction a été engagée, ce qui a permis de prendre en compte les faiblesses de l'an dernier pour une optimisation des moyens mis à notre disposition. En effet, en 2014, deux groupes distincts (compréhension et étude de la langue) rallongeaient le temps des corrections en faveur des professeurs qui finissaient plus tôt (à 10 h).

Cette année, tout le monde a été contraint au même travail, ce qui a permis plus de rapidité et de sérénité, sans dénaturer pour autant la qualité des doubles corrections. Il a été observé une très bonne ambiance de travail.

Les sujets :

Les candidats devaient cerner les problématiques culturelles qui oscillent entre tradition et modernité (évolution de la femme kanak et apport de la créativité individuelle dans les techniques de tressage traditionnelles).

Remarques sur les copies : En général, les candidats ont saisi les idées principales mais ont eu du mal à expliciter, à argumenter et à répondre aux attentes.

- Nous avons remarqué qu'ils manquaient parfois de structuration quant à l'architecture des récits (introduction, développement, conclusion) provoquant des hors sujets ou des divagations intellectuelles qui ne donnaient plus de sens aux questions posées. Les candidats n'ont pas cerné la prise en charge des problématiques éducatives par les femmes.

- Les copies comportent encore trop de fautes d'orthographe, de fautes de syntaxe, de phrases parfois incompréhensibles. Une copie (concours spécial) a été rédigée en langue nengoné (langue de Maré), corrigée par deux locuteurs de la langue concernée.

- Nous ne notons aucun problème de correction : sujets conformes, à la hauteur de ce qu'on attend du niveau BAC du concours.

On peut noter pour certains, le manque de culture générale et de traduction des idées en séances applicables en classe : problème de « didactisation » : lien entre savoirs savants et savoirs à enseigner.

Conclusion :

Des membres (concepteurs et correcteurs) qui sont favorables à la reconduction de leur candidature pour 2016.

## **B- Epreuve de mathématiques-sciences**

### **Bilan de la coordinatrice : Mme MONTAGNAT Vanessa**

#### **Remarques générales :**

Les notes se répartissent de 1 à 17,25 avec une moyenne à 6.35 sur 20.

L'épreuve était de difficulté moyenne pour des candidats correctement préparés.

Le sujet proposé cette année a discriminé les candidats de la manière suivante :

- 40,9% ont moins de 5,
- 45,4% ont entre 5 et moins de 10,
- 11,6% ont entre 10 et moins de 15,
- 2% ont plus de 15.

#### **Rapport du jury en mathématiques :**

Les notes se répartissent entre 0,25 et 9,5 sur 10 pour une moyenne de 3,81/10

Sur le total des copies :

- 76,88% des candidats obtiennent une note inférieure ou égale à 5 (sur 10)
- 23,12% des candidats obtiennent plus de 5 (sur 10)

Le sujet est jugé adapté, diversifié et la difficulté principale repose sur la capacité des candidats à mobiliser leurs connaissances pour résoudre des problèmes.

Les 28 exercices proposés ciblent tous les domaines mathématiques.

La difficulté de l'épreuve est progressive : 16 questions pouvant rapporter un total de 4 points (sans pénalités) et 12 questions pouvant rapporter 6 points mais pouvant être pénalisantes (0,25 point enlevé par mauvaise réponse).

Une erreur d'énoncé est relevée pour la question 4 : tous les candidats ont bénéficié du 0,25 point attribué pour une réponse correcte.

Trois explications sont proposées pour les candidats obtenant une note inférieure à 5 :

- Les compétences de base de mathématiques ne sont pas maîtrisées, notamment en géométrie.
- Des difficultés de compréhension en lecture : les énoncés de problèmes ne sont pas compris ou partiellement compris.
- Un manque de sens critique : de nombreux candidats se précipitent sur une réponse qui leur semble évidente alors qu'elle est incorrecte.

Toutefois, les candidats ont majoritairement fait preuve de stratégie et proposé une réponse aux seize premières questions non pénalisantes.

Exercice 6 : les candidats se précipitent sur une réponse qui paraît évidente (300 cm) mais qui est incorrecte. Il fallait prendre en compte l'épaisseur des baguettes.

Exercice 8 : un schéma aurait permis de résoudre cet exercice sans difficulté.

Exercice 9 : un manque de stratégie est relevé ici. Tester les réponses permettait de résoudre aisément ce problème.

Exercice 11 : difficulté à interpréter une expérience à deux épreuves du fait d'une connaissance incomplète des probabilités.

Exercice 13 : méconnaissance des caractéristiques d'un parallélogramme. Des conditions nécessaires ne sont pas forcément suffisantes.

Exercice 16 : c'est un multiple de 5 et de 4, ce nombre se termine donc par le chiffre 0. L'avant-dernier chiffre ne peut-être que pair car il s'agit d'un nombre multiple de 4. Avec la somme des chiffres égale à 15, il est possible de déterminer le chiffre manquant.

Exercice 20 : mauvaise compréhension de la consigne (lequel de ces nombres n'est pas égal à) et non-maîtrise des opérations simples sur les fractions.

Exercice 22 : un test des réponses permettait de trouver la solution.

Exercice 23 : plusieurs difficultés peuvent être à l'origine du peu de réussite : une confusion diamètre/ rayon, le calcul du volume d'un cylindre ou le coefficient d'agrandissement du volume entre le verre et la carafe.

Exercice 28 : très peu réussi alors qu'il s'agissait de calculer deux aires de rectangle et d'en soustraire une à l'autre.

### **Rapport du jury en sciences :**

Les notes se répartissent de 0 à 9 sur 10 pour une moyenne de 2,54/10

Sur le nombre total de copies :

- 90,96 % des candidats obtiennent une note inférieure ou égale à 5 (sur 10)
- 9,04 % des candidats obtiennent plus de 5 (sur 10)

Le sujet proposé est pluridisciplinaire (SVT, Physique/ chimie et mathématiques) et comprend l'étude de 6 documents (graphiques et textes) sur le thème de la montée du niveau des océans. Deux obstacles lexicaux sont à relever : la différence entre la banquise et le glacier d'une part et la définition du mot protocole d'autre part.

Le sujet fait appel à une bonne culture générale et à quelques connaissances scientifiques :

- Être capable de nommer deux gaz à effet de serre,
- Savoir que le CO<sub>2</sub> est le dioxyde de carbone,
- Savoir ce qu'est un protocole expérimental (souvent confondu avec un schéma de fonctionnement de l'effet de serre),
- Savoir ce qu'est la dilatation thermique.

Le détail qui suit pointe les erreurs les plus communes et illustre une lecture trop souvent superficielle des documents et des questions ainsi qu'une formulation souvent approximative des réponses.

Question 1 : a- Le dioxygène et le diazote ne sont pas des gaz à effet de serre. Une confusion est relevée ici entre la composition de l'air et les gaz à effet de serre.

b- Une confusion très fréquente entre la production et l'utilisation des gaz à effet de serre est notée. De plus, les candidats reformulent plus ou moins habilement la question mais n'y répondent pas (les hommes influent sur la production de gaz à effet de serre mais aucune précision sur cette augmentation n'est donnée). Enfin, une lecture superficielle du document 5 entraîne une confusion entre l'énergie fossile qui est source de gaz à effet de serre mais qui n'est pas un gaz à effet de serre.

Question 2 : une confusion très fréquente est remarquée entre :

- l'effet de serre et la couche d'ozone,
- les gaz et les rayons infra-rouges,
- les gaz et la chaleur.

Certains candidats pensent que des gaz peuvent s'échapper de l'atmosphère vers l'espace.

Question 3 : très peu de candidats ont proposé un protocole expérimental réaliste et modélisant pour des enfants. La plupart a simplifié le schéma du document 5 au lieu de proposer une expérience. Plusieurs candidats ont proposé un protocole mettant en évidence la photosynthèse (hors sujet).

Question 4 : a- et b- C'est l'une des questions les mieux réussies par les candidats. Quelques notions scientifiques ont toutefois posé difficulté :

- confusion entre banquise et glacier,
- confusion entre volume et poids,
- confusion entre iceberg et banquise.

Conseil donné aux candidats : faire un lien entre l'expérience proposée et la réalité afin de faire référence aux documents dans les réponses.

Question 5 : très peu traitée, pourtant très discriminante au niveau du barème (2,5 points).

- a- Très peu de candidats ont converti 800 mètres en centimètres.
- b- Question très peu traitée, probablement du fait de la difficulté à appliquer une formule.
- c- Cette interprétation découlait de la réponse b. Elle est donc très peu réalisée.

Question 6 a et b : la majorité des candidats a listé les causes de l'effet de serre plutôt que les raisons qui entraînent l'élévation du niveau des océans. Cette question étant une conclusion du sujet, les membres du jury ont été surpris du nombre de hors-sujet. Néanmoins, quelques candidats ont proposé des réponses logiques et correctes en 6 b.

Conclusion : il est conseillé aux candidats de lire le sujet dans son intégralité avant de le traiter (documents et questions) et de ne pas perdre de vue la thématique abordée.

## II Les épreuves d'admission

### 1. a – Questionnaire comportemental

### 1. b – Commentaire de texte et entretien avec le jury

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DES ELEVES INSTITUTEURS  
Epreuve obligatoire d'admission (entretien avec le jury, coeff. 7)

#### Bilan du coordonnateur : M. Georges ALBERT

##### **Organisation de l'épreuve**

Le jury est composé de membres répartis en sous-commissions. Chaque sous-commission, placée sous la responsabilité d'un inspecteur de l'enseignement primaire, est composée, en outre, d'un professeur d'IFM, d'un conseiller pédagogique, d'un maître formateur et d'un représentant du service de l'éducation des provinces.

Les candidats ont rempli un questionnaire comportemental en préalable à l'entretien avec le jury. Cette démarche vise à fournir aux membres de la commission un outil supplémentaire d'aide à la décision. Il ne s'agit pas d'une « épreuve » à proprement parler puisqu'il convient de répondre sincèrement aux questions posées. Il n'y a donc pas de préparation à ce test. Le résultat qui est remis aux candidats à la fin de l'entretien avec le jury n'intervient pas dans la note qui lui est attribué.

##### **Conditions et modalités de passation**

Les candidats disposent de 30 minutes pour préparer un commentaire de texte sur un sujet qu'ils découvrent à l'entrée. L'entretien dure ensuite 30 minutes selon une répartition prévue de 10 minutes d'exposé et 20 minutes de questions. Elles permettent d'approfondir le sujet puis d'élargir l'entretien à d'autres considérations sur le métier envisagé. Le temps éventuellement non utilisé pour l'exposé du candidat est reporté sur celui des questions. La plupart des candidats se retrouve d'ailleurs dans cette configuration, ce qui interroge sur leurs capacités à gérer correctement le temps de l'épreuve.

##### **Résultats quantitatifs**

L'épreuve est évaluée sur la base de 6 critères d'appréciation équitablement pondérés : 1) expression orale ; 2) compréhension du texte ; 3) organisation de la pensée ; 4) culture générale ; 5) motivation, adaptation à l'emploi ; 6) connaissances des réalités calédoniennes.

Ce sont les critères de la *culture générale* et de la connaissance des *réalités calédoniennes* qui sont les plus aléatoires.

### **Le commentaire de texte**

Les sujets portent sur des thématiques sociétales et éducatives de 2 ou 3 pages selon la complexité relative du texte et embrassent des problématiques très diverses autour des enjeux actuels de l'éducation. Les candidats doivent donc s'y préparer en se tenant régulièrement informés de l'actualité en matière d'éducation et de société. A défaut, de trop nombreux candidats n'ont pas la ressource suffisante pour entrer dans une analyse du texte au prisme de leurs connaissances et de leur expérience personnelle. Ils se contentent alors de *raconter* ce qu'ils ont compris du sujet (*l'auteur dit que ...*) sans exprimer un point de vue personnel. C'est pourtant bien ce qui leur est demandé dans l'intitulé même de « *commentaire* » de texte. A défaut, il devient difficile au jury d'apprécier la capacité du candidat à organiser sa pensée et à se projeter dans le métier d'instituteur. Et d'un point de vue formel, cette carence réduit la durée de l'exposé invitant le jury à davantage de questions avec un risque accru de difficulté pour le candidat.

### **Questions d'approfondissement**

La diversité de la composition des commissions du jury appelle naturellement des questions spécifiques. Ainsi, la présence de formateurs et de conseillers pédagogiques dirige le questionnement vers les réalités de la classe et de l'école ; un professeur d'IFM orientera ses questions sur la didactique des disciplines ou leurs aspects culturels ; la présence de la province employeuse appellera naturellement des questions sur l'organisation administrative de l'éducation en Nouvelle-Calédonie ; l'inspecteur abordera sans doute l'organisation pédagogique du système éducatif. Le jury est donc souvent étonné de la méconnaissance des candidats sur les institutions du pays dans leurs compétences respectives (congrès, conseil économique et social, gouvernement, provinces, collectivités), le rôle de l'Etat, les textes fondateurs, ... On attend pourtant de postulants à la fonction publique enseignante qu'ils connaissent au moins l'organisation politique du pays qu'ils auront à enseigner dans les classes ; qu'ils connaissent également l'organisation hiérarchique dans l'exercice ultérieur de leur profession ; et qu'ils affichent aussi plus de références culturelles générales (philosophiques, sociologiques, humanistes, scientifiques, ...) ou rapportées au domaine de l'éducation (théories de l'apprentissage, orientations institutionnelles et textes de référence, ... ).

Certains candidats ayant suivi la formation au concours de professeur des écoles à l'université sont mieux outillés. Ils peuvent s'appuyer sur leurs travaux de stages et de mémoire pour développer une argumentation personnelle. D'autres, faisant fonction de suppléants, se basent sur une expérience réflexive des problématiques de l'enseignement qu'ils ont pu rencontrer.

L'expression orale et le comportement de certains candidats surprennent parfois le jury. Dans le bon sens quand ils maîtrisent leur sujet avec aisance mais aussi négativement quand, submergés par l'émotion, les candidats ne sont plus capables de s'exprimer de façon intelligible.

### **Conseils aux futurs candidats**

L'entretien avec le jury reste, certes, une épreuve chargée d'émotion mais celle-ci devrait pouvoir être contenue en gardant à l'esprit que les membres de la commission sont exigeants mais avant tout bienveillants. S'ils n'attendent pas que les candidats connaissent toutes les facettes du métier envisagé, ils n'en recherchent pas moins les qualités essentielles d'un enseignant que sont une communication sincère et ouverte, un certain « bon sens » et la connaissance minimale du cadre de responsabilité à l'endroit de jeunes enfants. L'éventail des questions peut aussi s'élargir considérablement pour faire émerger la personnalité du candidat : suivi de l'actualité, lectures, loisirs et engagements sont des atouts à mettre en avant dans l'optique du

recrutement de personnes de qualité au service de l'éducation des générations futures de la Nouvelle-Calédonie.

## **2. Epreuve facultative de langues kanak ou étrangères**

### **A. Langues kanak**

**Bilan de la coordinatrice : Mme Stéphanie GENEIX-RABAULT**

*s/c de Mr Weniko IHAGE, directeur de l'ALK*

RAPPORT A L'ATTENTION DU PRESIDENT DU JURY				
LANGUE	NBR DE COPIES	NOTE LA + BASSE	NOTE LA + HAUTE	MOYENNE
DREHU	39			
NENGONE	25			
AJIË	6			
PAICÏ	3			
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>2</b>	<b>18,5</b>	<b>10,25</b>

Cette épreuve d'admission porte sur une des langues kanak prévue par l'arrêté 2003-1573/GNC du 25 juin 2013 fixant les épreuves, programmes et modalités des concours externe et spécial de recrutement des élèves instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de Nouvelle-Calédonie.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription au concours la langue dans laquelle ils désirent présenter cette épreuve écrite.

Les candidats peuvent présenter l'épreuve dans une des langues kanak enseignées dans le 2nd degré : ajië, paicï, nengone et drehu.

Sur cette session 2015, les candidats ont présenté ces quatre langues à l'écrit.

L'épreuve consiste en une traduction en français d'un passage du texte et en un commentaire guidé en langue kanak.

Afin de garantir une certaine équité entre les candidats, les sujets sont préalablement sélectionnés en français, puis traduits dans les différentes langues admises au concours.

### **Le sujet :**

Le sujet retrace l'origine d'un spectacle musical intitulé « La rencontre des mondes », mis en œuvre par l'association Groupe Vocal et visant à l'interprétation d'un corpus de chants multilingues.

A travers ce spectacle itinérant (Nouméa, Kohnê, Maré, Canala, etc.) et les chants qui sont proposés au public, c'est tout un pan de l'histoire du pays qui est véhiculée, ainsi que des valeurs de partage et de destin commun.

Il est accessible et ne comporte aucune difficulté particulière.

Ce sujet permet d'apprécier les qualités d'analyse, de synthèse et de rédaction des candidats.

### **Quelques recommandations aux candidats :**

Il est nécessaire de bien prendre le temps de lire le texte afin d'accéder à l'esprit général et aux idées essentielles du texte, sans reprendre mot pour mot des éléments du sujet.

Il serait donc souhaitable de développer davantage les réponses et de les justifier en s'appuyant sur des éléments contenus dans le texte mais en les reformulant avec ses propres mots et en réinvestissant quelques éléments de connaissance générale sur les projets culturels du pays.

Concernant l'orthographe, il est absolument nécessaire de se relire afin de supprimer un maximum de fautes d'orthographe.

## B. Anglais

### **Bilan de la coordinatrice : Mme Marie-Hélène TAVANE**

#### **Description et attendus de l'épreuve**

« Seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés (coef.1).

L'épreuve consiste en un commentaire dirigé ainsi qu'en la traduction en français d'une partie du texte ». (extrait de l'arrêté n° 2015-1099/GNC du ....).

Ainsi, les candidats doivent en 1h30 :

- en première partie (/10pts) : répondre à des questions (4 à 5 en général) et donner leur opinion,
- en deuxième partie (/10pts) : traduire en français un extrait du texte.

#### **1-Texte proposé au concours externe:**

«City dwellers try raising chickens » by Jonathan Evans (*Voices of America*, May 2014).

#### **Relevé de conclusions de la correction**

7h45 : Harmonisation de la correction et du barème proposés.

Trois binômes de professeurs d'anglais présents pour 192 copies (64 copies/binôme),

Les correcteurs sont agréablement surpris du nombre important de candidats à avoir choisi cette option.

Le sujet est jugé tout à fait accessible et intéressant, adapté au niveau d'exigence du concours (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Pour la 1ère partie, les questions ont un degré de difficulté croissant et permettent bien d'évaluer la compréhension écrite.

Répartition des notes	
Entre 16 et 20	25
Entre 10 et 15,5	51
Entre 0 et 9,5	116

**Concours spécial**  
**de recrutement**  
**d'élèves instituteurs**

**ELEVES INSTITUTEURS SPECIAL**  
**Bilan de la session 2015**

• **Epreuves écrites d'admissibilité**

Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Nombre de candidats ajournés	Nombre de candidats admissibles
83	75	25	28	22

**Les notes**

Matière	Note la + faible	Note la + forte	Nbre de notes <= 5	Nbre de notes > 5 et <= 10	Nbre de notes > 10 et <= 15	Nbre de notes > 15	Moyenne générale
Réponses à 3 à 5 questions	0	18	23	29	18	5	7.59
Etude de docs	7	18	0	13	45	17	12.23
QCM de Mathématiques	3	17	7	47	19	2	8.4

• **Epreuve orale d'admission :**

Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats éliminés	Nombre de candidats ajournés	Nombre de candidats admis
22	22	2	0	20

**Les notes**

Matière	Note la + faible	Note la + forte	Notes <= 5	Notes > 5 et <= 10	Notes > 10 et <= 15	Nbre de notes > 15	Moyenne générale
Entretien avec le jury	3	19	2	2	16	2	11.76

**Les sujets du concours de la session 2014** sont disponibles sur le site de la DRHFPNC : <http://www.drhfpnc.gouv.nc>

La présentation des épreuves du concours spécial se déclinent comme suit :

- Les épreuves écrites d'admissibilité :
  - Réponses courtes à 3/5 questions de culture générale
  - Mathématiques : questionnaire à choix multiple
  - Etude de documents sur la culture océanienne en général, et kanak en particulier

- L'épreuve orale d'admission :
  - Entretien avec le jury

## I- Les épreuves écrites d'admissibilité

### 1 - Epreuve Réponses courtes à 3/5 questions de culture générale

#### Bilan de la coordonnatrice : Mme Anne PUISAIS

##### Constats sur les copies :

- un niveau très hétérogène à tout point de vue :
  - Qualité orthographique,
  - Qualité syntaxique,
  - Cohérence des propos,
  - Développement de l'argumentation,
  - Connaissance des événements de la région Pacifique et compréhension de leurs enjeux.
- certaines copies sont très, très défailtantes dans les aspects ci-dessus. Inquiétantes quand on sait que ces candidats sont déjà devant élèves ;
- une majorité de copies présente plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe ;
- quelques copies, 3 ou 4 sur les 75, témoignent de préjugés graves, notamment vis-à-vis des capacités à apprendre de certaines catégories d'élèves ;
- quelques hors sujets ;
- la question N°3 sur les enjeux des Jeux du Pacifique est la mieux traitée.

##### Conseils aux candidats :

##### **Pour préparer l'épreuve :**

- prendre connaissance des textes et programmes de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie ;
- interroger le directeur d'école ou des adjoints pour comprendre les attendus institutionnels dans les différentes situations d'élèves ;
- prendre connaissance des problématiques plus larges concernant l'éducation et la jeunesse et des analyses qui en sont faites ;
- suivre l'actualité territoriale, nationale, régionale, et internationale, et lire des analyses des événements les plus importants ;
- s'entraîner régulièrement à rédiger ;
- repérer ses faiblesses syntaxiques et orthographiques et s'entraîner à les dépasser ;

##### **Pendant l'épreuve :**

- prendre le temps de bien lire chaque sujet, d'en analyser chaque terme afin d'identifier et de définir précisément les composantes de la question et d'établir les relations précises qui existent entre elles ;

- avant de se lancer dans la rédaction, prendre le temps d'organiser ses idées, de structurer son plan ;
- être précis et n'avancer que des propos vérifiés au préalable (citer des sources au besoin). Ne pas se contenter d'à-peu-près. Attention aux idées reçues, aux préjugés ;
- garder du temps pour relire sa copie, plusieurs fois, avec un objectif précis à chaque lecture : logique du propos, ponctuation, syntaxe, orthographe, etc.

## **2- Mathématiques :**

### **Bilan de la coordinatrice : Mme Vanessa MONTAGNAT**

#### **Mathématiques : concours spécial de recrutement des instituteurs 2015**

Coordinatrice : Vanessa Montagnat

Les notes se répartissent entre 03 et 16.5 pour une moyenne de 08,4 sur 20.

Le sujet est jugé adapté, diversifié et réalisable en 1 heure 30 minutes, à condition de tester les solutions proposées lorsque les énoncés sont complexes.

Les exercices proposés couvrent l'ensemble des domaines mathématiques.

Le sujet proposé cette année a discriminé les candidats de la manière suivante :

- 7 candidats obtiennent une note éliminatoire ;
- 47 candidats obtiennent entre 05 et 09,5 ;
- 19 candidats obtiennent entre 10 et 14,5 ;
- 2 candidats obtiennent plus de 15 ;

La difficulté de l'épreuve est progressive : 10 questions à 1 point chacune, 10 questions à 2 points chacune et 10 questions à 3 points chacune. Aucune pénalité n'est appliquée pour les réponses incorrectes.

Plusieurs explications sont proposées pour les candidats obtenant une note inférieure à 05 sur 20 :

- Les compétences de base de mathématiques ne sont pas maîtrisées, notamment : le sens de la multiplication et de la division, la proportionnalité et ses applications (pourcentages, échelles etc...) ;
- Un manque de stratégie : de nombreux candidats ne proposent aucune réponse alors que les réponses incorrectes ne sont pas pénalisantes.

Pour les candidats ayant obtenu la moyenne, le jury a constaté que ces derniers ont globalement très bien réussi la première partie portant sur des connaissances de base en mathématiques ainsi que la question n°30 de la troisième partie.

Le détail qui suit pointe les difficultés les plus fréquentes :

Exercice 3 : non maîtrise du sens de la multiplication.

Exercice 4 : non maîtrise du sens de la division.

Exercice 11 : non maîtrise de la double proportionnalité.

Exercice 13 : non maîtrise des critères de divisibilité d'un nombre et de la technique de la division.

Exercice 18 : non maîtrise de la division ou confusion entre l'aire et le périmètre d'une figure.

Exercice 19 : non maîtrise du calcul d'un pourcentage.

Exercice 20 : la difficulté reposait sur la capacité à se représenter un objet dans l'espace. Les candidats ont souvent oublié de retirer le cube se trouvant à l'intérieur et n'ayant aucune face peinte.

Exercice 27 : exercice de logique très peu réussi par l'ensemble des candidats.

#### Conseils donnés aux candidats :

- Observer et tester les solutions proposées lorsque la résolution de l'exercice paraît difficile ou trop longue ;
- Eliminer les réponses « grossièrement » fausses pour se concentrer sur les réponses plausibles.
- Proposer une réponse à chaque question, même incertaine, car aucune erreur n'est pénalisante.

### **3 - Etude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général, ou kanak en particulier**

Se référer au rapport du jury du concours externe concernant l'étude de documents portant notamment sur la culture océanienne en général et kanak en particulier – page 9

## **II - Epreuves d'admission**

### **Entretien avec le jury**

#### **Bilan du coordonnateur : M. Jean VILLEROT**

##### 1/ Organisation générale :

Un ensemble satisfaisant sans aucun problème particulier à signaler, ni aucun incident connu lors du déroulement de l'épreuve.

Trois points à améliorer :

- prévenir le coordonnateur de l'épreuve de sa mission assez tôt dans l'année scolaire ;
- adapter le nombre de jurys en fonction du nombre de candidats admissibles (par exemple : 4 jurys cette année pour 22 candidats a semblé un chiffre trop important pour le représentant de la Province Nord) ;
- éviter qu'un candidat se présentant en même temps à plusieurs concours passe avec le même jury.

##### 2/ Les dossiers professionnels :

Les membres du jury ont apprécié des dossiers relatant d'authentiques expériences professionnelles -ce qui est le but- mais notent parfois de réelles difficultés de passage à l'écrit (syntaxe, orthographe, présentation). Le travail est globalement sérieux et satisfaisant, propre à faciliter l'entrée dans l'entretien.

Un seul cas de doute sur l'authenticité du travail a été signalé. Enfin, une certaine formalisation a pu, parfois, apparaître excessive (est-ce dû à l'organisme formateur pour certains candidats ?).

##### 3/ L'exposé :

Il existe plutôt une bonne corrélation entre la qualité du document et la prestation orale. Cela varie naturellement selon les candidats : certains ont, par exemple, appris

entièrement leur exposé ou pour d'autres l'exercice fut plus laborieux... Il convient d'être le plus simple et le plus « naturel » possible.

4/ L'entretien autour du récit de vie :

Là encore, plutôt une satisfaction globale. Les jurys attendent plus de certitudes et de conviction de la part de personnes qui ont toutes déjà enseigné (2 à 10 ans d'exercice), mais l'ensemble reste souvent solide et sérieux.

5/ L'entretien autour de l'expérience professionnelle :

Les appréciations varient selon le parcours antérieur des candidats. Leur âge s'étalant de 23 à 55 ans, les expériences sont de natures très différentes et donc les entretiens ont été divers selon les candidats et les jurys.

On pourra néanmoins retenir :

- des manques de connaissances sur les institutions et l'actualité calédoniennes (dommageables pour des enseignants) ;
- un manque de culture générale pour la plupart des candidats.

.../...

6/ Les notes :

Jury 1	13,5	13,75	12,5	11,75	10,25	
Jury 2	12	18	11	13	03	
Jury 3	10	12	11	09	19	12
Jury 4	14	05	07	15	15	

7/ Commentaires sur les notes :

- Deux candidats obtiennent des notes éliminatoires :
  - **pour la note de 03** : le dossier n'a pas été réalisé ni présenté et seule la seconde partie de l'épreuve a donc été réalisée. La candidate n'a, en outre, pas convaincu le jury sur cette seule prestation.
  - **pour la note de 05** : décalage très important entre la qualité du document écrit et la prestation à l'oral.
- Les moyennes sont assez regroupées entre les jurys puisqu'elles vont de 11,5 à 12,3. C'est dire le caractère homogène de la notation due à la prise en compte des consignes données et discutées lors de la coordination de l'épreuve (étapes introductive et finale).

## 1. Epreuve écrite facultative anglais ou LCK

### A. Langue kanak

**Bilan de la coordinatrice : Mme Stéphanie GENEIX-RABAULT**  
*s/c de Mr Weniko IHAGE, directeur de l'ALK*

RAPPORT A L'ATTENTION DU PRESIDENT DU JURY				
LANGUE	NBR DE COPIES	NOTE LA + BASSE	NOTE LA + HAUTE	MOYENNE
DREHU	15			
NENGONE	5			
AJIË	2			
PAICÎ	1			
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>17,5</b>	<b>10,25</b>

Cette épreuve d'admission porte sur une des langues kanak prévue par l'arrêté 2003-1573/GNC du 25 juin 2013 fixant les épreuves, programmes et modalités des concours externe et spécial de recrutement des élèves instituteurs du cadre de l'enseignement du premier degré de Nouvelle-Calédonie.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription au concours la langue dans laquelle ils désirent présenter cette épreuve écrite.

Les candidats peuvent présenter l'épreuve dans une des langues kanak enseignées dans le 2nd degré : ajië, paicî, nengone et drehu.

Sur cette session 2015, les candidats ont présenté ces quatre langues à l'écrit.

L'épreuve consiste en une traduction en français d'un passage du texte et en un commentaire guidé en langue kanak.

Afin de garantir une certaine équité entre les candidats, les sujets sont préalablement sélectionnés en français, puis traduits dans les différentes langues admises au concours.

#### Le sujet :

Le sujet évoque le parcours d'un sculpteur : Teddy Diaike.

Il retrace les différentes étapes et rencontres qui ont jalonné son cheminement depuis ses premières esquisses artistiques jusqu'à aujourd'hui.

Il traite de problématiques contemporaines sur la vie culturelle et artistique du pays.

C'est un sujet intéressant et à la portée des candidats.

Il contient toutefois quelques notions en langue kanak difficiles à transposer en français dans la partie de traduction : sur les techniques de sculpture et d'inspiration artistique.

Ce sujet permet d'apprécier la culture générale des candidats dans le domaine des pratiques artistiques et culturelles.

Quelques recommandations aux candidats :

Il est nécessaire de bien prendre le temps de lire le texte afin d'accéder à l'esprit général et aux idées essentielles du texte, mais aussi de faire des efforts de rédaction et de relecture pour éviter un maximum les fautes d'orthographe : non seulement dans la traduction en français, mais aussi dans les développements du commentaire guidé.

Concernant les deux questions de compréhension, il serait souhaitable d'approfondir et de structurer davantage les questions, en justifiant les réponses avec des éléments contenus dans le texte : une dizaine de lignes environ.

## B. Anglais

### **Bilan de la coordinatrice : Mme Marie-Hélène TAVANE**

#### **2-Texte proposé au concours spécial:**

« Better taken care of kids are better off as adults » (*The New York Times*, March 2014).

#### **Relevé de conclusions de la correction**

Début des corrections à 9h30.

Les correcteurs soulèvent l'ambiguïté sur les termes *day care* (soins quotidiens) et *daycare* (crèche).

Le choix est fait de retenir la première définition mais de ne pas pénaliser la copie si les réponses proposées restent pertinentes.

## **Conclusion**

Toujours très sélectif mais vu le niveau des candidats relevé en cette session 2015, le concours externe aura permis de pourvoir tous les postes offerts au concours externe (25 en liste principale et 12 en liste complémentaire).

Pourtant mieux adapté aux candidats exerçant la fonction d'enseignant suppléant, le concours spécial n'est pas parvenu à atteindre le nombre de postes ouverts. L'épreuve d'admissibilité doit concentrer tous les efforts de remise à niveau de candidats, dont la formation initiale, l'entraînement à des épreuves sur table et la remobilisation d'une culture générale, tendent à être dilués par l'exercice quotidien du métier d'enseignant.

Nous souhaitons que tous les futurs lauréats s'engagent avec confiance dans une formation dont les contenus, les méthodes et les formateurs vont contribuer efficacement à les conduire sur la voie de la maîtrise des savoirs universitaires et des compétences professionnelles dorénavant exigés des instituteurs de la Nouvelle-Calédonie. Les futurs enseignants doivent savoir qu'ils joueront un rôle primordial dans la réussite de leurs élèves ; la formation doit donc être considérée comme une chance afin de relever ce défi.

Nous encourageons les candidats malheureux, à persévérer dans leurs efforts, c'est à ce prix qu'ils pourront connaître à leur tour le succès.

Jean-Yves KARTONO  
IEN Adjoint du Vice-Recteur  
De la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements